

Santé mentale, bien-être et habitat

Ce questionnaire anonyme s'adresse aux personnes concernées par la précarité en Auvergne-Rhône-Alpes. Quelques minutes suffisent pour le remplir. Un grand merci !

En 2025, 4,2 millions de personnes en France vivraient en situation de mal logement et 350 000 personnes seraient sans domicile (24 818 pour la seule Métropole de Lyon). Le logement est un déterminant fondamental de la santé. Les liens entre logement et santé mentale sont désormais bien documentés. En matière de parcours de santé des personnes en situation de précarité il est souvent nécessaire de prendre en compte en tout premier lieu la question du « lieu de vie », donc du logement.

Vivre à la rue a en effet un impact dévastateur sur la santé mentale des usagers et usagères, 21,8% des personnes sans logement déclarent par exemple avoir tenté de se suicider au cours de leur vie, nettement au-dessus des 7,2% du reste de la population selon le 3114.

En 2026, **notre groupe de travail* composé de personnes concernées par la précarité s'intéresse à la santé mentale, le bien-être et l'habitat (et le passage d'un logement accompagné vers un logement autonome) des personnes en situation de précarité.** Nous avons besoin de vos réponses sur ce sujet pour proposer des actions concrètes à l'Agence Régionale de Santé d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Si vous êtes un professionnel du sanitaire, du social ou du médico-social, n'hésitez pas à le relayer aux personnes concernées.

** France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes anime un groupe de travail régional sur la santé des personnes en situation de précarité. Ce groupe de travail a pour but de faire entendre la parole des personnes concernées sur les politiques de santé et de les présenter aux décideurs. Plus de la moitié du groupe a déjà vécu dans la précarité.*

Membres du groupe : la Fondation Armée du Salut, le Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées (CRPA), la Fédération des Acteurs de la Solidarité, le Comité D-base, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Foyer vers l'Avenir, de Riorges (Loire), Médecins du Monde, Petits Frères des Pauvres, la Coordination des Permanences d'Accès aux Soins Santé (PASS) et le Point Santé Précarité (POPS 38) et la plateforme participation de l'association l'Oiseau bleu (Isère) font partie de ce groupe en 2026.

Ce groupe est soutenu par Agence Régionale de Santé d'Auvergne-Rhône-Alpes (ARS).



A PROPOS DE VOUS

1. Actuellement, avez-vous certains des problèmes de santé suivant ?

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Des douleurs régulières (mal un peu tous les jours)
- ☐ Une maladie chronique (diabète, insuffisance cardiaque, addiction...)
- ☐ Des difficultés psychologiques ou de santé mentale (mal-être, stress, isolement, anxiété, déprime, ou autre)
- ☐ Des soins à faire (dents, vaccins, examens médicaux ...)
- ☐ Aucun souci

2. Votre âge

- ☐ Moins de 25 ans
- ☐ Entre 25 et 39 ans
- ☐ Entre 40 et 60 ans
- ☐ Plus de 60 ans

3. Votre genre

- ☐ Femme
- ☐ Homme
- ☐ Autre

4. Dans quel département vivez-vous actuellement ?

- ☐ Ain
- ☐ Allier
- ☐ Ardèche
- ☐ Cantal
- ☐ Drôme
- ☐ Haute-Loire
- ☐ Haute-Savoie
- ☐ Isère
- ☐ Loire
- ☐ Puy-de-Dôme
- ☐ Rhône
- ☐ Savoie

Habitat et bien être

5. Où vivez-vous actuellement ?

- ☐ Sans abri
- ☐ Hébergement d'urgence
- ☐ Structure d'hébergement à durée limitée (foyer pour sans domicile, pour femmes, pour migrants, foyer d'insertion, CADA...)
- ☐ Hébergement de longue durée avec accompagnement au logement (appartement de coordination thérapeutique, centre d'hébergement et de réinsertion sociale – CHRS, résidence sociale...)
- ☐ Hébergement provisoire par la famille les amis ou un tiers
- ☐ Hébergement en hôtel meublé
- ☐ Squat, voiture, train désaffecté, campement, bidonville...
- ☐ Locataire dans le parc privé
- ☐ Locataire en HLM
- ☐ Propriétaire de son logement
- ☐ Pension de famille
- ☐ Structure médico-sociale (maison d'accueil spécialisé – MAS – maison de retraite – EHPAD)

6. Au cours de votre vie avez-vous été hébergé dans un logement accompagné (pension de famille, appartement de coordination thérapeutique, centre d'hébergement et de réinsertion social – CHRS, résidence sociale...) ?

- ☐ Oui ☐ Non

7. Si vous avez coché « oui » à la question 6, citez les trois points les plus positifs

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Création de liens sociaux, entraide entre résidents
- ☐ Accès aux soins facilité
- ☐ Avoir un toit
- ☐ Se sentir en sécurité
- ☐ Accès à l'hygiène simple
- ☐ Être soutenu dans les démarches administratives et sociales
- ☐ Avoir des interlocuteurs en cas de difficulté
- ☐ Participer à des activités
- ☐ Présence d'un psychologue dans la structure
- ☐ Possibilité d'un accompagnement social soutenant et rassurant
- ☐ Addiction(s) accompagnée(s) (alcool, drogues, jeux...)
- ☐ Moins de dépenses à gérer

8. Si vous avez coché « oui » à la question 6, citez les trois points les plus négatifs

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Conflit entre résidents
- ☐ Manque d'intimité
- ☐ Règles de vie trop contraignantes
- ☐ Manque de calme ou de tranquillité
- ☐ Difficulté à se sentir « chez soi »
- ☐ Sentiment d'être stigmatisé
- ☐ Manque d'accompagnement
- ☐ Changement fréquent de référent ou d'équipe
- ☐ Manque d'écoute
- ☐ Difficulté à participer aux décisions qui me concernent
- ☐ Incertitude sur la durée de l'hébergement, stress lié à la sortie
- ☐ Perte d'autonomie
- ☐ Relation conflictuelle avec les professionnels
- ☐ Logement en mauvais état (nuisibles, mauvaise isolation...)
- ☐ Impossible de recevoir des amis, de la famille (sentiment de honte, de culpabilité)

9. Au cours de votre vie avez-vous bénéficié d'un logement autonome (location dans le parc privé, HLM, maison ou appartement individuel en propriété...) ?

- ☐ Oui ☐ Non

10. Si vous avez coché « oui » à la question 9, citez les trois points les plus positifs

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Choix de l'alimentation

- ☐ Possibilité d'inviter des amis, de la famille
- ☐ Intimité
- ☐ Sentiment de sécurité et de protection durable
- ☐ Possibilité d'engager un parcours de santé pérenne
- ☐ Fierté, sentiment d'accomplissement
- ☐ Se sentir chez soi
- ☐ Pouvoir se projeter dans l'avenir
- ☐ Retrouver sa dignité

11. Si vous avez coché « oui » à la question 9, citez les trois points les plus négatifs
Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Solitude / Rupture des liens avec les personnes du foyer d'hébergement
- ☐ Dégradation de la santé mentale
- ☐ Reste à vivre limité
- ☐ Peur de l'expulsion
- ☐ Plus d'accompagnement
- ☐ Conflit avec le voisinage

Lorsque l'on vous a proposé un logement autonome, vous êtes-vous senti libre de le refuser si vous n'étiez pas prêt(e) ?

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne souhaite pas répondre

VOS PROPOSITIONS

12. Quelles sont les meilleures actions pour aider les personnes en situation de précarité à se sentir bien dans leur logement et à y rester ?

- ☐ Former les équipes des organismes HLM aux bien-être des locataires
- ☐ Avoir une personne qui me rend visite
- ☐ Avoir une personne référente qui m'accompagne dans mes démarches administratives
- ☐ Pouvoir rencontrer facilement un professionnel quand on ne va pas bien
- ☐ Avoir des informations simples sur la santé mentale et les aides disponibles
- ☐ Avoir des voisins et un entourage mieux informé pour favoriser le vivre ensemble
- ☐ Avoir des liens avec des associations de quartier
- ☐ Avoir un logement propre et en bon état
- ☐ Avoir un accompagnement dans ma gestion budgétaire
- ☐ Vivre dans un quartier proche des services essentiels (santé, alimentaire)
- ☐ Pouvoir appeler un professionnel de mon ancien foyer au besoin

Avez-vous été accompagné pour remplir ce questionnaire ?

- ☐ Oui ☐ Non

13. Si vous voulez ajouter un commentaire, c'est là !

Merci à vous !